

Image not found or type unknown



Problème magasin luxembourg

Par **Co****, le **17/06/2024** à **09:25**

Bonjour,

Je suis actuellement coincé, j'ai effectué un achat fin janvier au Luxembourg, ce magasin m'a dit que le meuble en question devait arriver en magasin dans un mois hors nous sommes bientôt fin juin et toujours rien.

Un acompte à été versé, pas de date de livraison ou autre sur la facture, je ne fais qu'envoyer des mails et toujours la même réponse : patienter le meuble devrait arriver dans 2 semaines... mais toujours rien.

Je demande un remboursement de l'acompte versé mais ne me parle que choisir un autre modèle de table... Je précise que le tarif du meuble est de 650 euros donc cela m'embête d'engager un avocat pour ce montant...

Pouvez vous m'aider? Je ne sais pas qu'elle démarche entreprendre.

Cordialement

Par **Pierrepaulejean**, le **17/06/2024** à **10:21**

bonjour

avez vous vérifié l'existence légale de cette société?

si oui, qu'est il indiqué dans ls CGV ?

Par **Co****, le **17/06/2024** à **13:39**

Bonjour, l'existence de cette société est bien légale!

Concernant les CGV, j'ai très peu d'informations : conditions de paiement et livraison, rien de plus...

Par **Lingénu**, le **17/06/2024** à **13:51**

Bonjour,

Si les conditions de vente ne mentionnent rien au sujet du délai de livraison, le contrat est annulable s'il n'est pas exécuté dans un délai raisonnable. Au bout de six mois, on peut commencer à penser qu'on est sorti du raisonnable.

Par **Co****, le **17/06/2024** à **14:01**

Donc je dois encore patienter fin juillet selon vous?

Et par la suite leur faire parvenir un recommandé pour annuler la commande et demander un remboursement de l'article?